



EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice	14
Présents	11
Votants	12

L'an deux mille dix-huit, le 24 septembre,

Le conseil municipal de la commune de Nonglard, dûment convoqué le 20 septembre, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Christophe GUITTON, Maire.

Présents : Christophe GUITTON - Daniel AUDIBERT - Chantal MACQUET - Eric PIERRE - Dominique BOUVET - Laurence NIQUET - Bénédicte VIVIAN - Jean-Paul DERONZIER - Edwige BALDACCHINO - Jérémie JOSNET - Orlane RAGOT.

Pouvoirs : Johann JARROUX représenté par Dominique BOUVET.

Absents : Jean-Philippe TAVARES - François FOSSOUX.

Secrétaire de séance : Bénédicte VIVIAN.

18/35

Objet :

Comité des Eleveurs : parrainage du concours bovin de la Foire de la Bathie 2018

Christophe GUITTON, Maire, rapporteur,

Le Comité des Eleveurs, organisant un concours bovin lors de la Foire de la Bathie du 28 octobre prochain à La Balme-de-Sillingy, sollicite une aide financière auprès de la commune sous la forme d'un parrainage.

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer cette participation pour l'année 2018 et de fixer le montant de celle-ci à 80 € (quatre-vingt euros).

Le Conseil après avoir délibéré donne un avis favorable à cette proposition

Ont voté pour : l'ensemble des conseillers

Se sont abstenus : néant

Se sont opposés : néant

Pour extrait conforme,

Le Maire

M. Christophe GUITTON

- Délibération devenue exécutoire compte tenu de
- la télétransmission en Préfecture le 1^{er} octobre 2018
- et de la publication le 1^{er} octobre 2018
- Le Maire

